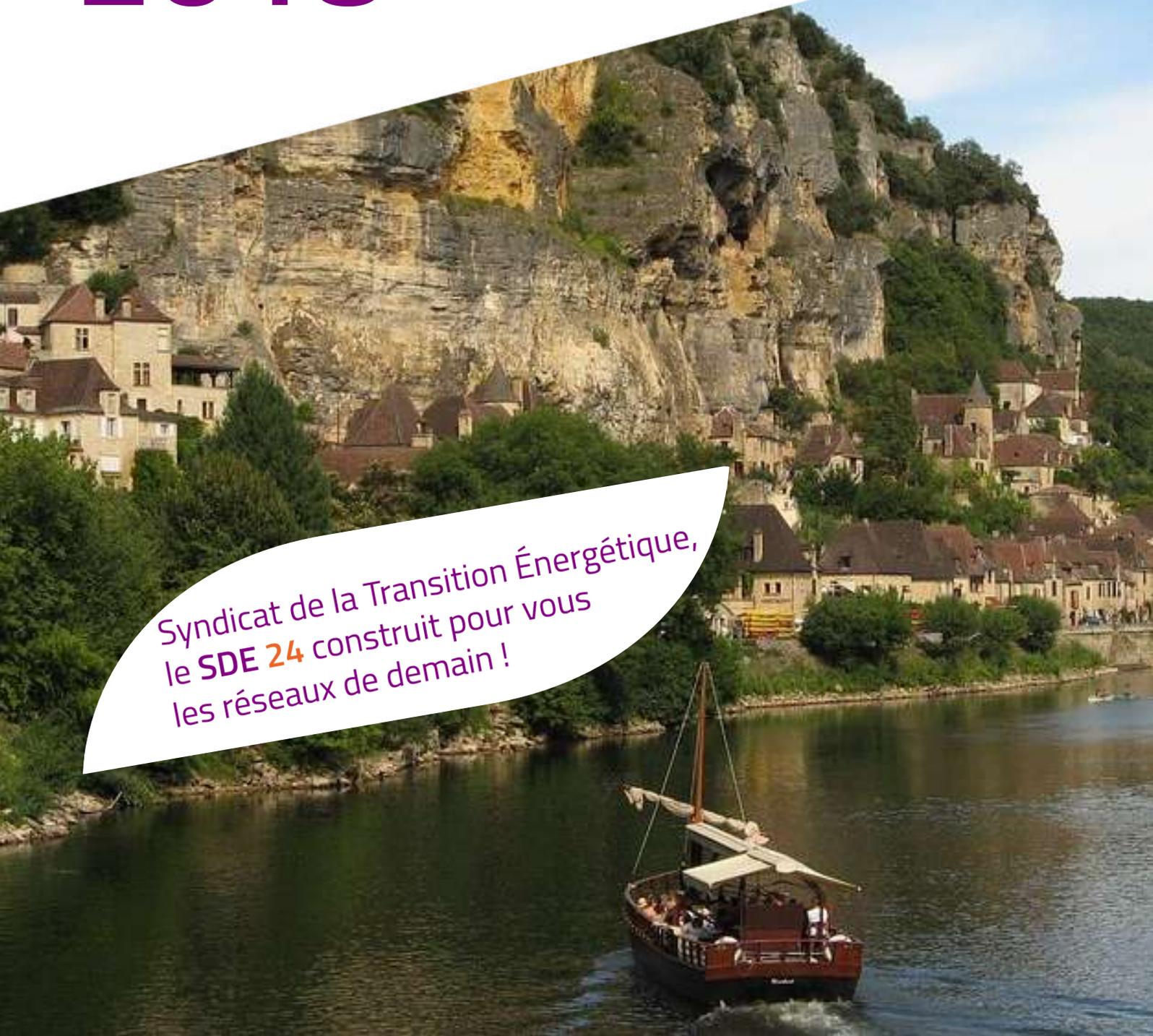


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Syndicat de la Transition Énergétique,  
le **SDE 24** construit pour vous  
les réseaux de demain !



# Sommaire

## 1. Le SDE 24 : une organisation renforcée au service des communes

<i>La sectorisation : au plus proche des territoires</i>	8
<i>La garantie du service public : le cœur de métier du Sde 24</i>	10
<i>Concession Gaz : les chiffres 2018</i>	12
<i>À l'écoute des comités de secteurs</i>	14
<i>L'éclairage public</i>	15

## 2. Le SDE 24 : un investisseur public responsable et actif

<i>Des budgets au service des priorités des élus</i>	17
<i>Le Sde 24 investisseur majeur : zoom sur les marchés publics 2017</i>	18
<i>Bilan social du Sde 24 : « les chiffres clés 2018 »</i>	19

## 3. Le SDE 24 : des services innovants pour préparer l'avenir

<i>Le service énergies prépare les sujets de demain</i>	20
<i>Le Sde 24 investisseur d'infrastructures d'électromobilité</i>	24
<i>La Régie 24 : éclairage public et maintenances</i>	26
<i>Dt / Dict : prévenir les risques</i>	27

## Annexes

<i>Recueil des actes administratifs</i>	28
<i>Glossaire</i>	30
<i>Moments forts en photos</i>	31

# L'édito



**Philippe Ducène**  
Président du SDE 24  
Vice Président de la FNCCR

## 2018

marque une nouvelle empreinte dans l'histoire collective de notre institution

Depuis plus de 80 ans nous sommes devenus un acteur d'aménagement mais avec l'idée que l'énergie mérite un service public de proximité et de qualité.

Avec la création de la Régie 24, de la SEM 24 Périgord Energies et la modernisation de la politique d'éclairage public nous sommes devenus ainsi le **Syndicat de la Transition Énergétique**.

Ensemble, par une représentation équitable des communes et la mise en place des Bureaux Territoriaux Opérationnels (BTO) et des Comités de Secteurs, nous assurons un maillage juste des fonds publics sur nos

territoires.

**C'est à vous, délégués, aux Vice-Présidents et à nos équipes que nous le devons.**

**Conservons cette co-construction de bon sens pour un service public de qualité et de proximité.**

Bonne lecture de ce rapport d'activité.

Bien à vous,

**Philippe Ducène**

# Élus au SDE 24 : « l'engagement de proximité ! »

## Vice-Présidents



**Guy LEYMARIE**

1<sup>er</sup> Vice-Président. En charge de l'Administration Générale et des relations avec le concessionnaire ENEDIS

Délégué de Bassillac et Auberoche



**Jean Pierre LACOSTE**

SECTEUR 7 : LE BUGUE-ROUFFIGNAC  
Délégué des Eyzies



**Maurice CHABROL**

SECTEUR 8 : NONTRON-PIEGUT  
En charge de la politique de développement durable.

Délégué du Bourdeix



**Lionel ARMAGHANIAN**

SECTEUR 1 : L'AUVEZÈRE-LA-BACHELLERIE

En charge du SDSI.

Maire de Beauregard de Terrasson



**Claude BARDOT**

SECTEUR 9 : NORD DORDOGNE-CHAMPAGNAC

Délégué de Saint Saud Lacoussière



**Serge MAZE**

SECTEUR 2 : BEAUMONT-CAUSE

En charge des travaux et des relations avec les entreprises.

Délégué de Lalinde



**Dominique CAILLOU**

SECTEUR 11 : RIBÉRAC-MUSSIDAN-NEUVIC

Délégué de Siorac de Ribérac



**Jean-Paul MOUILLAC**

SECTEUR 3 : BELVES-MONPAZIER

Maire de Marnac



**Patrick VANHERZEELE**

SECTEUR 12 : SARLAT – SALIGNAC

Délégué de Vézac



**Gérard SENRENT**

SECTEUR 4 : BOURDEILLES-PERIGUEUX OUEST-TOCANE

Maire de Tocane Saint Âpre



**Alain CASTANG**

SECTEUR 13 : SIGOULES-ISSIGEAC

Maire de Rouffignac de Sigoulès



**Vincent FLAQUIERE**

SECTEUR 5 : DOMME-CARLUX

Maire de Simeyrols



**Claudine FAURE**

SECTEUR 14 : VERGT VILLAMBLARD

En charge de la précarité énergétique.  
Maire de Lacropte



**Michel LAMY**

SECTEUR 6 : MAREUIL-VERTEILLAC

Maire de Bouteilles Saint Sébastien



**Jean-Pierre CASTANET**

SECTEUR 15 : VILLEFRANCHE-LA FORCE

Délégué de Vélines

# MEMBRES DU BUREAU et élus associés



**Dominique BOUSQUET**  
SECTEUR 10. PÉRIGUEUX EST - SAVIGNAC  
Délégué spécial relations avec intercommunalités  
Maire de Thenon



**Marc MATTERA**  
Délégué spécial en charge des Finances  
Délégué de Biron



**Christian MAZIERE**  
Délégué spécial en charge des travaux et des relations avec les entreprises  
Maire de La Chapelle Faucher



**Yves MOREAU**  
Délégué spécial en charge de la politique de développement durable (dont la mobilité)  
Maire de Hautefort



**Dominique MORTEMOUSQUE**  
Délégué spécial en charge des relations nationales - FNCCR  
Maire de Beaumontois-en-Périgord



**Marcelin RESTOIN**  
Délégué spécial en charge du développement des infrastructures Gaz  
Délégué de Saint Barthélémy de Bussière



**Alain BUFFIERE**  
Coordination avec les politiques d'urbanismes des collectivités - DICT  
Maire de Sarliac sur l'Isle



**Olivier CHABREYROU**  
Relations avec le Conseil Départemental.  
Maire de Bourdeilles



**Dominique DURAND**  
Mission auprès du délégué spécial aux Finances  
Maire de Tourtoirac



**Dominique MAZIERE**  
En charge du comité mobilité durable et commission gazière  
Maire de Douzillac



**Henri GAILLARD**  
Secrétaire  
Délégué de Montagnac la Crempse



**Philippe MELOT**  
Délégué spécial en charge de l'Éclairage public  
Maire adjoint de Sarlat

★ *P. Melot nous a quitté le 15 septembre 2018. Nous n'oublierons pas son sens du bien commun et son attachement au service public.*



**Frédéric MALVAUD**  
Maire de Saint-Léon-sur-Vézère et Elu membre du comité mobilité durable



**Jean-François MATHIEU**  
Délégué auprès du 1er Vice-Président  
En charge du SDSI  
Maire de Saint Geyrac



**Daniel CHAUME**  
Délégué en charge du SECTEUR 6  
MAREUIL VERTEILLAC  
Délégué de Mareuil en Périgord



**Claude THUILLIER**  
Auditeur  
Maire d'Audrix



**Marie-Hélène BORAS**  
Membre du comité mobilité durable  
Déléguée spéciale projet Smart Périgord  
Déléguée de Périgueux



**Nathalie MANET CARBONNIERE**  
Elue du SDE 24 en charge du Très Haut Débit  
Maire de Valojoux



**Bernadette PAUL**  
Elue associée au SDE 24  
Maire de Razac sur l'Isle

# Zoom sur 2018 : « les évènements clés de l'année ! »



## JANVIER

- Réunion des maires sur les enjeux de la concession d'électricité
- Séminaire énergies renouvelables à Poitiers
- COFIL de suivi SDSI
- COFIL détection habitat ARTEE
- Commission mobilité durable
- Bureau et Comité Syndical
- Groupe de travail Rénovation énergétique TENAQ



## AVRIL

- Comité du secteur 4
- Conseil d'Administration de la SEM 24 Périgord Energies
- Réunion avec les entreprises de travaux
- COFIL Régie EP
- Club des acteurs de l'énergie

## FÉVRIER

- Club gaz naturel véhicules
- Séminaire Régie EP
- Conseil d'Administration de la SEM 24 Périgord Énergies
- Réunion SDEEG33 : accord quadripartite
- Séminaire SRADDET EnR thermiques

## MAI

- Bureau et Comité Syndical
- Inauguration IRVE Tocane Saint Apre
- CCSPL
- Inauguration IRVE Castelnaud La Chapelle
- Réunion commission gazière
- Commission travaux
- Conseil de l'innovation Smart Périgord
- Réunion SDAL
- Concertation SRADDET Périgueux



## MARS

- GT Communication TENAQ
- Commission économie et prospective
- COFIL Régie EP
- Comités des secteurs 12 et 2
- Commission Travaux
- Comités des secteurs 8 et 6
- Comité des directeurs TENAQ
- Club Climat 24
- Réunion d'information pour transporteurs GNV



## JUIN

- Conseil d'administration de la SEM 24 Périgord Energies
- Bureau et Comité Syndical
- Journée Départementale de la Transition Énergétique
- Rencontre ABF Smart Périgord



## JUILLET

- Commission EP
- Journée d'étude RGPD FNCCR
- Conseil d'Administration de la SEM 24 Périgord Energies
- 200<sup>ème</sup> commune sans fils nus à Saint Germain du Salembre

## AOUT

- Ruralitic
- Rencontres EPCI : Paquet Energies

## SEPTEMBRE

- Réunion publique Smart Périgord
- Bureau et Comité Syndical
- Commission travaux
- Tour Véhicules Electriques à Bergerac
- Inauguration Banque des Territoires
- Conseil d'Administration SEM 24 Périgord Energies
- COFIL Régie EP
- Commission Eclairage Public

## OCTOBRE

- Commission Energies
- Festival des Energies à Douchapt
- COFIL Smart Périgord
- Conseil d'Administration FNCCR à Paris
- Inauguration du réseau gaz à La Coquille
- Réunion d'information agents des collectivités



## NOVEMBRE

- Réunions Grands secteurs
- Conseil d'Administration SEM 24 Périgord Energies
- COFIL PCAET
- Réunion d'information agents des collectivités



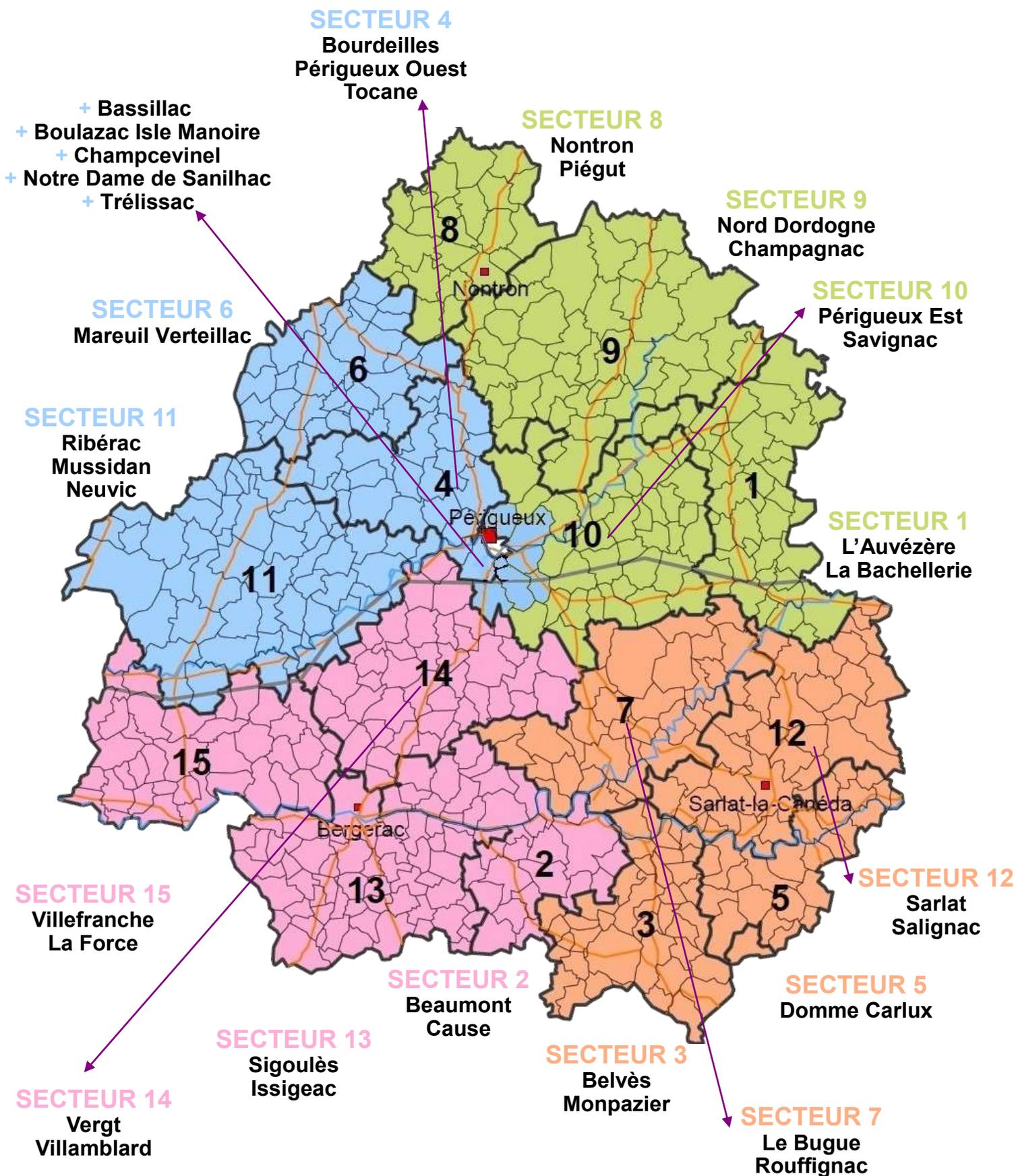
## DÉCEMBRE

- Accueil des agents de la Régie EP et maintenance
- Commission travaux
- Bureau et Comité Syndical
- COP 24
- Inauguration de la Régie 24 EP et Maintenances



# 1. Une organisation renforcée au service des communes

## La sectorisation : au plus proche des territoires



## Travaux 2018 : chiffres et contrôles de chantiers

PROGRAMMES	MONTANTS 2017 TTC	MONTANTS 2018 TTC
FACE AB	13 986 000 €	13 806 000 €
FACE S	2 319 000 €	2 092 500 €
Face S'	3 928 500 €	3 480 000 €
FACE C	1 537 500 €	1 474 500 €
Article 8	735 438 €	1 070 231 €
Extensions	1 695 642 €	1 942 206 €
Programme SDE 24	440 080 €	519 237 €
Éclairage public	3 646 425 €	4 319 215 €
Génie civil Télécommunications	724 000 €	541 282 €
Horloges Astronomiques	462 833 €	517 163 €
Géo-référencement	79 855 €	215 879 €
<b>TOTAUX</b>	<b>29 555 273 €</b>	<b>29 978 213 €</b>



### 2018 en bref...

**916**

opérations

**3 734**

instructions d'urbanisme CU/PC

**183 km**

de fils nus déposés

**887**

Contrôles de rang 1

**35**

Contrôles de rang 2

**922**

contrôles réalisés

**201 km**

posés

(65 km aériens +  
136 km souterrains)

# 1. Une organisation renforcée au service des communes

## *La garantie du service public : le cœur de métier du Sde 24*

Conformément à l'article L.2224-31 du CGCT, le SDE 24 exerce, pour le compte de ses communes membres, le rôle d'autorité organisatrice des services publics de l'électricité et du gaz.

Le régime de la concession est le mode de gestion retenu pour l'exploitation de ces services.

Un contrat de concession lie l'exploitant du réseau à l'autorité concédante qu'est le SDE24, pour une durée de 30 ans. Le concessionnaire est ENEDIS pour l'électricité et GrDF pour le gaz naturel. Cinq autres contrats sont également signés avec des opérateurs pour la desserte en gaz

propane par micro-réseau qui portent sur 14 communes.

**L'objectif du suivi et du contrôle des concessions est d'assurer un service public de qualité auprès de tous les usagers, sur fond d'équité et de solidarité sociale et territoriale.**



## *Concession d'électricité*

### *les chiffres clés 2018*

**3 572**

Installations de production

**14 543**

Postes de transformation

**11 544 Km**  
de lignes HTA

**13 611 Km**

longueur du réseau BT

**150**

Dossiers de réclamations

**527,5 minutes**

Durée annuelle moyenne des coupures

**1 463**

Millions d'euros  
Valeur à neuf de remplacement des ouvrages



**276 525**

Usagers sur la concession

## RÉSEAU HTA

RESEAU HTA (en km)	2016	2017	2018	VARIATION 2016/2018
Souterrain	4 384	4 500	<b>4 664</b>	+ 6,4 %
Nu	7 014	6 939	<b>6 881</b>	- 1,9 %
Torsadé	18,6	18,6	<b>18,6</b>	0%
<b>TOTAL</b>	11 417	11 458	<b>11 544</b>	+ 1,1 %

## RÉSEAU BT

RESEAU BT (en km)	2016	2017	2018	VARIATION 2016/2018
Souterrain	4 482	4 643	<b>4 792</b>	+ 6,9 %
Nu	1 326	1 146	<b>935</b>	- 29,5 %
Torsadé	7 761	7 805	<b>7 884</b>	+ 1,6 %
<b>TOTAL</b>	13 570	13 595	<b>13 611</b>	+ 0,3 %

## TEMPS MOYEN DE COUPURE / USAGER / AN : critère B

RESEAU BT (en km)	2014	2015	2016	2017	2018
Concession SDE24	197,5	125,5	241	273,1	<b>527,5</b>
National	65,5	67	68,3	90,9	<b>76,6</b>

Le niveau du critère du B est très lié aux aléas climatiques.

L'année 2018 a subi l'évènement exceptionnel le plus marquant depuis la tempête de 1999. Le violent orage du mercredi 4 juillet a été accompagné de rafales de vent soufflant jusqu'à 120 km/h augmentant le temps moyen de coupure par foyer de **342 minutes à lui seul (sur les 527 minutes du critère B)**.

En Dordogne, au plus fort de l'évènement climatique, 110 000 foyers ont été privés d'électricité.

## GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE 2018/2019

LOTS	FOURNISSEURS RETENUS	NOMBRE DE PDL	NOMBRE DE MEMBRES
PDL bâtiments communaux <36kVa + Eclairage	DIRECT ENERGIE	<b>7 675</b>	<b>409</b>
PDL « profilés » basse ou moyenne tension >36kVa	DIRECT ENERGIE	<b>349</b>	
PDL « télé-relevés »	EDF COLLECTIVITÉS	<b>15</b>	

# 1. Une organisation renforcée au service des communes

## Concession Gaz : les chiffres 2018

**14**

Communes desservies en gaz propane

**84**

Communes desservies en gaz naturel

**1 529 km**  
de réseau en gaz naturel

**1 211 GWh**

acheminés par GRDF en gaz naturel

**49 800**

Abonnés GRDF (- 118 abonnés en 1 an)

**17,4 km**  
de réseau en gaz propane

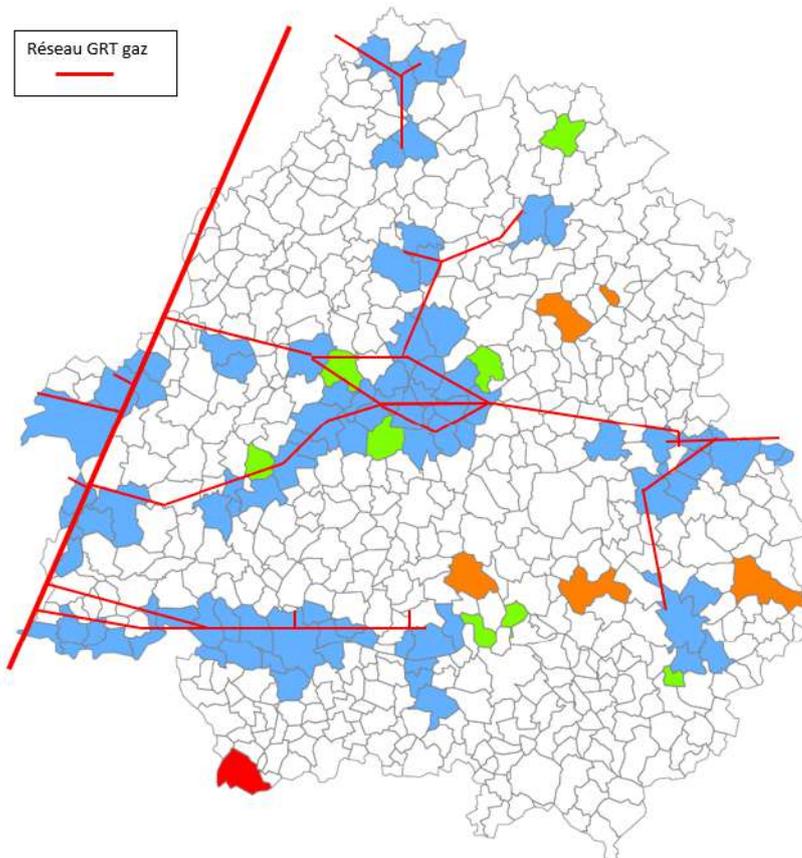
### CONCESSIONS DE GAZ NATUREL EXPLOITÉES PAR GRDF

OUVRAGES CONCEDES PAR MATÉRIAU	2016 <i>en km</i>	2017 <i>en km</i>	2018 <i>en km</i>
Polyéthylène	1 117	1 128	<b>1 137</b>
Acier	313	312	<b>312</b>
Autres matériaux	92	84	<b>80</b>
Longueur totale des canalisations	1 522	1 524	<b>1 529</b>

### CONCESSIONS GAZ PROPANE EN EXPLOITATION

CONCESSIONNAIRES	COMMUNES	USAGERS raccordés	LONGUEUR 2018 en km
ANTARGAZ FINAGAZ	Antonne et Trigonant, Mensignac, Coursac, La Roque Gageac, Limeuil, Douzillac, Trémolat, La Coquille  Coulaures, Salignac-Eyvigues, Excideuil, Ste Alvère (Val de Louyre et Caudeau), Les Eyzies	<b>174</b>	<b>13</b>
PRIMAGAZ	Eymet	<b>10</b>	<b>4,4</b>

## CARTE DU RESEAU GAZ



### CONCESSION GrDF :

**84 communes, 1 529 km de réseau, (49 800 PDL)**

**82\* communes : « Concession Historique » (\*fusion des communes)**

**2 communes DSP: NANTHEUIL, SAINT BARTHELEMY DE BUSSIÈRE**

### ANTARGAZ-FINAGAZ

#### Ex-DSP ANTARGAZ :

**8 communes / 7,24 km de réseau, 8 516 hab**

LIMEUIL : 338 hab

ANTONNE ET TRIGONANT : 1 258 hab

MENSIGNAC : 1 537 hab

COURSAC : 2 132 hab

DOUZILLAC : 807 hab

LA ROQUE GAGEAC : 453 hab

TREMOLAT : 643 hab

LA COQUILLE : 1 348 hab MISE EN GAZ LE 22/03/2018 (L = 1712 ml)

#### Ex-DSP FINAGAZ :

**5 communes / 5,8 km de réseau, 4 723 hab**

EXCIDEUIL : 1 181 hab

SALIGNAC-EYVIGUES : 1 168 hab

COULAURES : 744 hab

SAINTE-ALVERE \* : 806 hab (Commune de VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU)

LES EYZIES : 824 hab MISE EN GAZ LE 16/04/2018 (L = 749 ml)

#### DSP PRIMAGAZ :

**1 commune / 4,4 km de réseau**

EYMET : 2 646 hab

## COMMUNES DESSERVIES PAR DSP GAZ NATUREL « Loi Sapin »

COMMUNES	MISE EN EXPLOITATION	USAGERS raccordés	LONGUEURS 2018 en km
Nantheuil	2008	11	1,4
Saint-Barthélemy de Bussière	2015	1	1,1

## GROUPEMENT D'ACHAT GAZ 2017-2019

FOURNISSEUR	NOMBRE DE PCE (Points de comptage et d'estimation)	NOMBRE DE MEMBRES
Gaz de Bordeaux	623	97

# 1. Une organisation renforcée au service des communes

## *A l'écoute des Comités de secteurs : bilan 2018*

Moments privilégiés d'échanges entre les différents acteurs de notre collectivité, les comités de secteurs permettent de valider le programme de travaux préparé par les membres du BTO. Ils participent ainsi à la politique d'aménagement du territoire au service de la proximité. 8 sujets récurrents ont été débattus :

### **Stratégie fils nus 2018 :**

La stratégie 2018, en « étau », consiste à éradiquer en totalité les lignes en fils nus (données Enedis) dont le linéaire est inférieur à 2 km et ramener le linéaire maximal sur une commune à 4 km pour fin 2018.

### **Eclairage public :**

Annonce de la création de la Régie éclairage public du SDE 24 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Présentation des différents volets de la prestation du service éclairage public.

Rappel des procédures et délais pour des projets neufs, procédure pour matériel vétuste.

### **Extensions de réseau :**

Rappel de la règle de financement pour les raccordements à usage d'habitation avec PC inférieur à 4 ans.

### **ENEDIS :**

Information aux délégués du début des négociations du contrat de concession avec ENEDIS.

### **Bornes de recharge pour véhicules électriques :**

Sujet toujours au cœur de l'actualité du SDE 24. Questionnements divers sur l'utilisation des bornes : abonnement, fonctionnement, fréquence d'utilisation, comment recharger un véhicule, groupement d'achat de véhicules électriques...

### **Programme éradication des luminaires type « boule » :**

Le programme concerne 55 communes en 2018.

Le programme CEE TEPCV concerne 25 communes (obligation livraison travaux fin 2018).

### **Service Energies :**

Point sur l'adhésion des communes et/ou communautés de communes pour les prestations du service Energies, avec suivi ou bilan des études 2017.

Point sur les études PCAET et les certificats d'économie d'énergie.

# 536

*participants sur les  
15 secteurs d'énergies*

## **GALERIE PHOTOS 2018**



# 1. Une organisation renforcée au service des communes

## L'éclairage public

Nature des travaux	Nombre de dossiers	Montant des travaux TTC
Sinistres	60	135 100 €
Vandalisme	2	17 100 €
Événements climatiques	11	19 800 €
Créations	57	1 251 100 €
Renouvellements	202	3 644 000 €
Photovoltaïque	3	32 300 €
	<b>TOTAL</b>	<b>5 099 400 €</b>

- 96 % des dossiers de création sont traités en LED
- 65 % des dossiers de renouvellement sont traités en LED

## SDAL - Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

Dans le cadre des actions en faveur des économies d'énergie et de développement durable en matière d'éclairage public, le SDE 24 propose aux collectivités lui ayant transféré la compétence Eclairage Public, un diagnostic de leurs installations aboutissant à la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré. Cette prestation a été confiée au Cabinet FONVIEILLE. Ce diagnostic doit constituer un élément décisionnel fiable pour la collectivité, en investissement et en fonctionnement.

**Axes de rénovation :**

- **Éliminer la vétusté - Mener une politique de développement durable**
- **Eclairer juste - Créer une identité - Redessiner la nuit**

**Ce diagnostic porte sur les éléments suivants :**

**Volet 1.** L'état des lieux du matériel existant. Le contrôle de la sécurité des installations.

**Volet 2.** L'analyse énergétique des installations et propositions d'économie d'énergies.

**Volet 3.** La recherche de solutions techniques pour optimiser l'éclairage public de la commune dans un souci de performance, de développement durable, d'économie d'énergie et d'adaptation du flux lumineux en fonction des sites et des tranches horaires.

**Volet 4.** L'élaboration d'un document cadre définissant la politique lumière et la typologie d'éclairage, le phasage des opérations, l'impact économique et énergétique. Un comparatif des avantages techniques et/ou financiers en regard de la situation actuelle.

## Vers la fin des luminaires type « boule »



Le SDE 24 a proposé aux collectivités lui ayant transféré la compétence éclairage public, un **programme d'éradication des luminaires « boules »** qui sont énergivores et qui éclairent trop le ciel.

Ces luminaires sont remplacés par des luminaires LED.

Avant ...

**948**  
boules enlevées

sur 48  
communes

Une première tranche a été réalisée en 2018, cofinancée par l'État (DETR et TEPCV)

**1 244 100 €**  
cofinancé



... Après



... pendant ...

Ce programme qui rentre dans le cadre des engagements du SDE 24 en faveur de la **transition énergétique**, vise l'éradication de **plus de 2 500 luminaires d'ici fin 2019**.

Son budget est estimé à près de **3 M € TTC**.

**Arrêté du 27 décembre 2018**

*Les luminaires émettant plus de 50 % de lumière au dessus de l'horizontale doivent être remplacés.  
=> interdiction des luminaires de type « boule »*

## 2. Le Sde24 : un investisseur public responsable et actif

### *Des budgets au service des priorités des élus*



#### **BUDGETS :**

### *les résultats 2018*

<b>BUDGET PRINCIPAL 2018</b>		
<b>CA 2018</b>	<b>DÉPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>
Fonctionnement	9 779 825, 02	12 560 831, 01
Investissement	26 260 907, 75	27 606 121, 85
<b>TOTAL</b>	<b>36 040 732, 77</b>	<b>40 166 952, 86</b>

<b>BUDGET ANNEXE IRVE 2018</b>			<b>BUDGET ANNEXE GAZ 2018</b>		
<b>CA 2018</b>	<b>DÉPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>	<b>CA 2018</b>	<b>DÉPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>
Fonctionnement	367 036, 14	1 310 315, 60	Fonctionnement	98 799, 79	227 126, 23
Investissement	2 024 912, 52	752 510, 81	Investissement	323 509, 60	412 313, 11
<b>TOTAL</b>	<b>2 391 948, 66</b>	<b>2 062 826, 41</b>	<b>TOTAL</b>	<b>422 309, 39</b>	<b>494 562, 80</b>

<b>BUDGET ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC 2018</b>			<b>BUDGET ANNEXE ENERGIES 2018</b>		
<b>CA 2018</b>	<b>DÉPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>	<b>CA 2018</b>	<b>DÉPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>
Fonctionnement	5 310 678, 48	8 362 387, 65	Fonctionnement	375 640, 38	355 932, 32
Investissement	5 945 904, 38	6 263 313, 46	Investissement	35 415, 60	15 580, 00
<b>TOTAL</b>	<b>11 256 582, 86</b>	<b>14 625 701, 11</b>	<b>TOTAL</b>	<b>411 055, 98</b>	<b>371 512, 32</b>

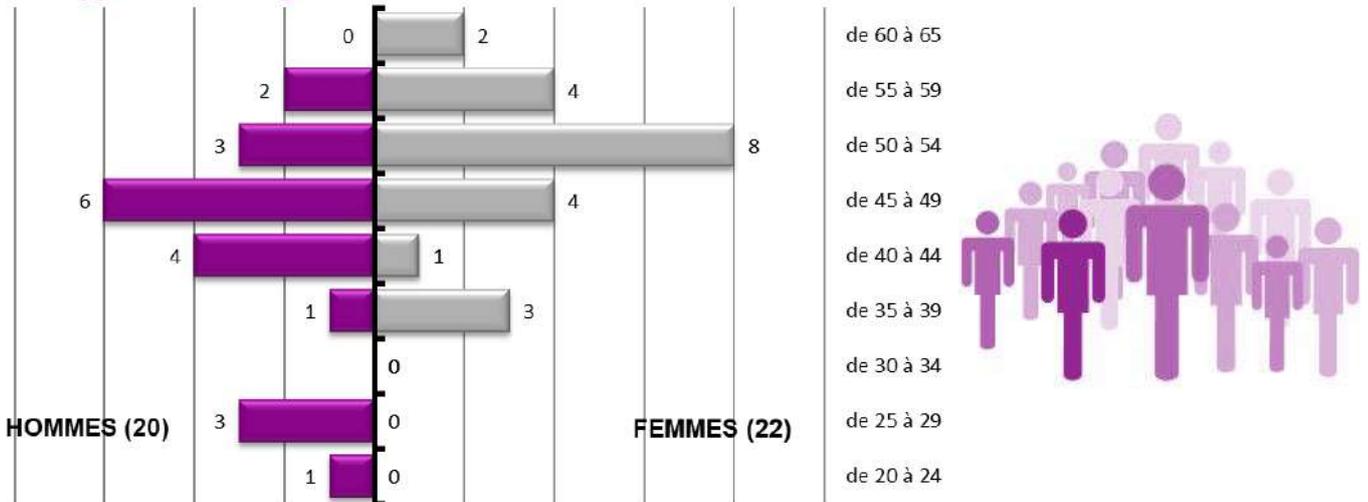
## 2. Le SDE 24 : un investisseur public responsable et actif

### *Le Sde 24 investisseur majeur : zoom sur les marchés publics*

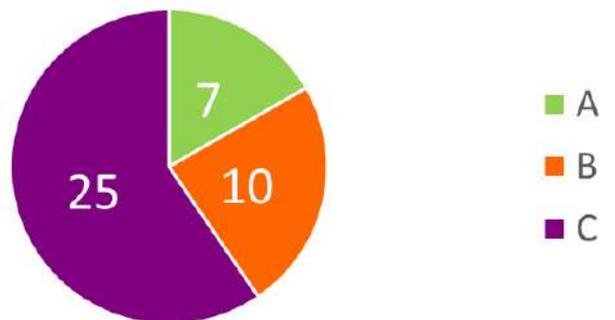
OBJET	NOTIFICATION
Mission d'audit, de conseil et d'accompagnement dans le cadre de l'optimisation des achats du SDE 24	<i>jeudi 1 mars 2018</i>
Travaux d'électrification, d'éclairage public et de réseaux de télécommunication sur le territoire de la Dordogne 2018-2020 40 lots financiers	<i>lundi 26 mars 2018</i>
Mission d'étude relative à la création d'un projet d'autoconsommation collective à Saint Léon sur Vézère pour le compte du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24) dans le cadre du programme "Smart Périgord"	<i>lundi 30 avril 2018</i>
Maîtrise d'œuvre (consultation sans remise de prestations) pour la construction de 3 centres techniques pour la régie d'éclairage public et de maintenance du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne	<i>lundi 27 août 2018</i>
Acquisition de deux serveurs informatiques et services associés	<i>mardi 4 septembre 2018</i>
Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement partiel et l'extension du siège social du SDE 24	<i>mercredi 31 octobre 2018</i>
Accord cadre de fourniture et livraison de matériels électrique (lampes, ballasts, amorces, disjoncteurs, fusibles, contacteurs...) nécessaires à l'entretien de l'éclairage public sur le Département de la Dordogne (24)	<i>lundi 5 novembre 2018</i>

# Bilan social du Sde 24 : « les chiffres clés 2018 »

SDE 24 pyramide des âges 2018



Répartition 2018 de l'effectif par catégories



## les chiffres clés 2018:

**1**

assistant de prévention

**1**

Accident du travail

Budget formation :

**17 061 €**

**4%**

taux d'absentéisme

**75** jours

de formation

Age moyen :

**47 ans**

**Le SDE 24, des hommes et des femmes au service des énergies de la Dordogne**

**42** Agents :

20 hommes et 22 femmes

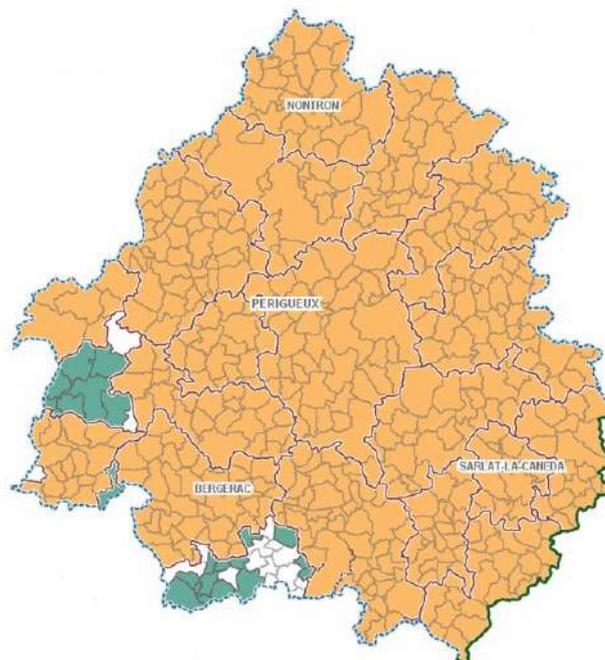
## 3. Des services innovants pour préparer l'avenir

### *Le Service Energies prépare les sujets de demain*

#### ADHESIONS AU SERVICE ENERGIES DU SDE 24

L'accès aux prestations du service Energies se fait par adhésion individuelle des communes ou par convention « Paquet Energie » avec les EPCI.

- **18** intercommunalités sur 20 ont signé le Paquet Energie.
- **21** communes adhèrent individuellement.
- Les communes adhérentes représentent plus de **95%** de la population du département hors Périgueux.



#### Légende cartographie :

- conventions Paquet Energie
- adhésions individuelles
- non adhérente

MODE DE TRAITEMENT	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION
Via Paquet Energie	480	372 805
Individuelles	21	20 018
<b>TOTAL</b>	<b>501</b>	<b>392 823</b>

#### LES ETUDES ENERGETIQUES DU SDE 24

**Bilan des consommations énergétiques réelles** du patrimoine public (bâtiments, éclairage), réalisé en interne, à partir d'un dossier de renseignement fourni par la commune, puis un suivi annuel :

- **92** dossiers de renseignements complets reçus en 2018 ;
- **136** rapports envoyés aux communes en 2018.

**Diagnostic des bâtiments**, préalable à des travaux de rénovation, avec l'aide d'un bureau d'études :

- **25** études énergétiques réalisées,
- **Montant global des études : 18 541 € dont 6 554 € pris en charge par le SDE 24**

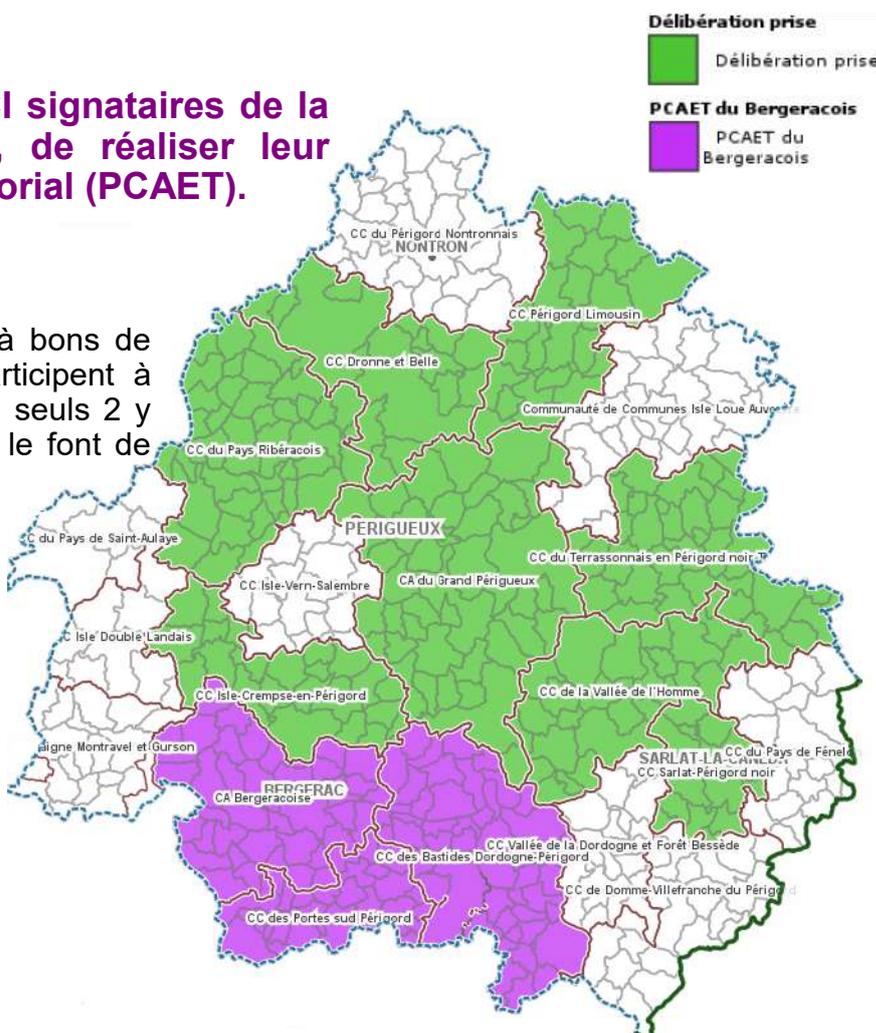
# PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX

**Le SDE 24 propose aux EPCI signataires de la convention Paquet Energie, de réaliser leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).**

Le SDE 24 porte un accord-cadre à bons de commande. A ce jour, 8 EPCI participent à cette opération groupée. Parmi eux, seuls 2 y sont obligés par la loi, les 6 autres le font de manière volontaire.

Un Plan Climat permet à un EPCI de planifier les actions de son territoire en matière de transition énergétique. Avec une stratégie à court (2025), moyen (2030) et long terme (2050), le territoire fixe ses objectifs chiffrés à atteindre.

Ces objectifs ne concernent pas que le patrimoine public mais bien l'ensemble des activités d'un territoire : logements, mobilité, entreprises...



## CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

### DISPOSITIF « TEPCV »

Depuis juin 2017, le SDE 24 accompagne les territoires lauréats TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) afin de valoriser les CEE octroyés par l'Etat pour les projets de rénovation de bâtiments et d'éclairage public.

Les projets étaient en cours de réalisation au 31 décembre 2018, les chiffres sont donc estimatifs :

TERRITOIRE TEPCV	NOMBRE DE DOSSIERS	VOLUME DE CEE ESTIME (décembre 2018)	PRIME ATTENDUE POUR LES COLLECTIVITES	PRIME ATTENDUE POUR SDE 24
<b>SYCOTEB (Bergeracois)</b>	113	395 GWhcumac	987 394 €	39 496 €
<b>CC Vallée de l'Homme</b>	35	143 GWhcumac	357 396 €	14 296 €
<b>CC Sarlat Périgord Noir</b>	13	92 GWhcumac	229 998 €	9 200 €

## 3. Des services innovants pour préparer l'avenir

### Projet « Smart Périgord »

#### AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE ET NOUVEAUX SERVICES ENERGETIQUES

Le SDE 24 réalise actuellement l'étude technique du projet d'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque à Saint-Léon sur Vézère.

Les objectifs de l'étude sont de créer un modèle reproductible :

- faire coïncider au maximum consommation et production, en s'appuyant sur un dispositif de stockage mesuré, afin de répondre à l'intermittence de l'énergie solaire ;
- impliquer les habitants dans la production d'une énergie locale consommée en circuit court ;
- créer un modèle d'intégration architecturale et paysagère des panneaux solaires.



#### Phase 1 – définition du périmètre

Conseil de l'innovation : 30 mai 2018.  
Présentation des objectifs de l'étude devant les partenaires  
Rencontre avec les propriétaires de toitures pouvant être équipées de panneaux photovoltaïques.  
Trois rencontres avec l'ABF pour co-construire un modèle d'intégration aux bâtiments identifiés.

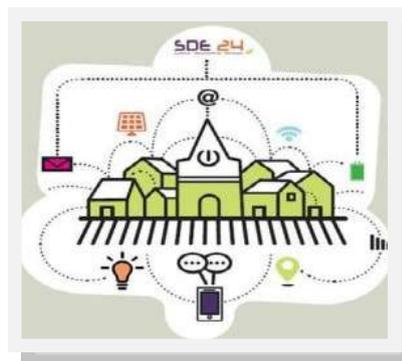
#### Phase 2 – diagnostic énergétique

Recueil des données de consommations des entreprises et de particuliers de la commune.  
Croisement des courbes de charges et recherche de l'adéquation entre consommation

locale et production solaire.  
En parallèle, trois réunions publiques organisées pour mobiliser les habitants, consommateurs potentiels.

#### Phase 3 – faisabilité technico-économique du projet

#### Phase 4 – avant-projet sommaire



# Partenariats

## OPERATION DETECTION HABITAT

Le SDE 24 et la SEM régionale Artée (Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Énergie) portent un projet "Détection habitat" sur le département de la Dordogne.



Ce projet vise à identifier puis accompagner les ménages volontaires dans la rénovation énergétique de leurs logements.

Après un contact de La Poste, les personnes souhaitant poursuivre le projet bénéficient d'un audit par Soliha. Enfin, les travaux de rénovation mobilisent les aides de l'ANAH et/ou le tiers financement proposé par Artée.

Les deux territoires de l'expérimentation sont les CdC de la Vallée de l'Homme et du Pays Ribéracois.

Le rôle du SDE 24, chargé du contrôle de la fourniture d'énergie, et d'une maîtrise de la demande en énergie, est d'encourager la lutte contre la précarité énergétique. En revanche, il n'a pas vocation à intervenir dans le conseil aux particuliers. Le déploiement du projet doit reposer sur les acteurs de la rénovation de l'habitat privé (EPCI, EIE, ANAH, CD24...).

A ce titre, une formation sur le tiers financement est organisée à l'attention de ces organismes le 29 janvier 2019.



## LES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES depuis la loi TECV

Conformément aux orientations de la loi et dès décembre 2015, le SDE 24 a mis en place sa Commission Consultative Paritaire, qui regroupe aux côtés du SDE l'ensemble des EPCI et associe les partenaires institutionnels. Elle est chargée de « coordonner l'action de leurs membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données. »

La CCP s'est réunie 6 fois depuis sa création. En tant qu'instance de coordination et de planification de la transition énergétique, la CCP s'est affirmée comme notre véritable « COP 24 ».

En 2018, le 10 décembre, concomitamment à la réunion de la COP 24 à Katowice (Pologne), elle s'est réunie dans un cadre élargi en présence des communes pour dresser un premier bilan des actions réalisées en Dordogne en application de la stratégie « Territorialiser la lutte contre le réchauffement climatique ».

Elle a été l'occasion de la remise des Trophée Bels aux 3 communes ayant réalisé les investissements les plus porteurs d'économies d'énergie en éclairage public : Fonroque, Lembras, Prignonrieux.



### 3. Des services innovants pour préparer l'avenir

## Le Sde24, investisseur d'infrastructures d'électromobilité : les bornes de recharge pour véhicules électriques

L'ANNÉE  
2018  
EN BREF

4 051

Transactions  
(recharges)

215

Abonnés MOBiVE  
résident en Dordogne

149 min

Durée moyenne par  
session accélérée  
(22 kW)

42 min

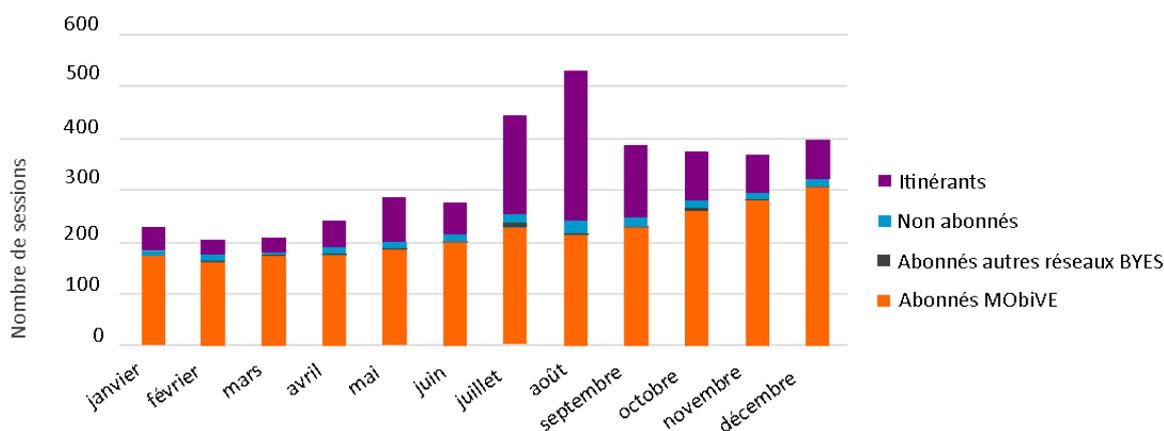
Durée moyenne par  
session rapide  
(43 kW)

15 kWh

Consommation moyenne d'une  
session sur borne accélérée

13 kWh

Consommation moyenne d'une  
session sur borne rapide



2017

Environ +15 sessions / mois

2018

Environ +20 sessions / mois

30% des sessions du réseau MOBiVE (ex Aquitaine) ont lieu en Dordogne.



Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2018, entre 5% et 10% des sessions rapides du réseau MOBiVE sont réalisées sur les 6 bornes rapides de la Dordogne.

De façon générale, pendant la période estivale, le réseau a connu un important pic du nombre de sessions de recharge.

98%

des abonnés résident en Dordogne

52%

des abonnés ont une Wall Box à domicile

38%

sont abonnés à d'autres réseaux de recharge pour véhicules électriques

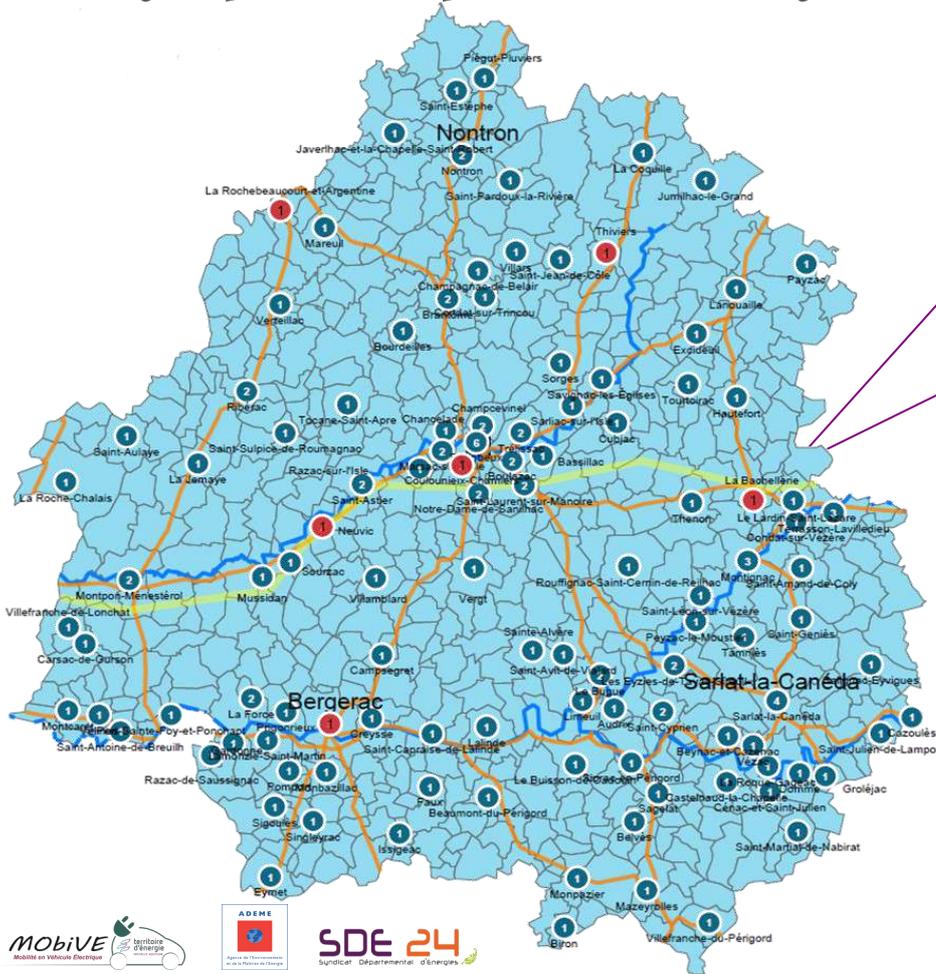
73%

des abonnés sont satisfaits du nombre de points de charge

Enquête 2017-2018 : 87 réponses / 210 abonnés

Le service public de proximité depuis 1937

# Cartographie des points de charges :



● **145**  
bornes accélérées  
● **6**  
bornes rapides  
**113**  
communes desservies

Borne accélérée  
**PULSE**  
1h30 à 8 heures de charge



Borne rapide  
**EVTRONIC**  
Env. 30 minutes de charge



Suite à une réception GPRS insuffisante, une modification des implantations IRVE a du être décidée :

- Condat sur Trincou remplacée par Agonac
- Javerlhac remplacée par St Crépin de Richemont
- Mazeyrolles remplacée par Mauzens et Miremont
- Singleyrac remplacée par Bouniagues

## Événements...



### Salon du véhicule électrique



Place Badinter à Périgueux,  
le 9 juin 2018.

### Tour Véhicules Électriques



Place Gambetta à Bergerac,  
le 19 septembre 2018.



## 3. Des services innovants pour préparer l'avenir

### La Régie 24 : éclairage public et maintenances

Eclairage Public & Maintenances du SDE 24

« Au service des communes pour optimiser l'entretien du réseau d'éclairage public »

Le SDE 24 gère les 80 000 points lumineux des communes de la Dordogne. L'objectif du SDE24 : gagner en réactivité et en autonomie, optimiser les coûts pour les communes tout en leur apportant un service public de qualité. Les élus ont fait le choix de créer une régie afin de procéder à la maintenance et à l'entretien de ce parc d'éclairage public.

#### Une Régie pour éclairer juste !

Ouverture du premier site d'exploitation le 1<sup>er</sup> janvier 2019

La Régie 24 sera chargée des opérations de **maintenance de l'éclairage public** des collectivités qui en ont transféré la compétence au SDE 24.

Elle sera administrée par un **Conseil d'Exploitation** composé de 7 membres : Philippe Ducène, Guy Leymarie, Florence Gauthier, Maurice Chabrol, Serge Maze, Gilbert De Miras et Jean-Yves Vergne.

Ce conseil d'exploitation aura pour mission de veiller à la bonne gestion de la Régie 24.



Fin 2019, le territoire de la Dordogne sera desservi par 3 sites d'exploitation : Les Lèches, Champagnac de Belair et Saint Cyprien.



Ces **3 antennes de proximité** seront des points relais pour les communes. Elles accueilleront les agents en charge de la maintenance, les véhicules de type nacelles et utilitaires, et toutes les fournitures nécessaires à l'exercice de cette mission.

Sur chaque site, les bâtiments techniques seront construits avec des toitures équipées de panneaux photovoltaïques. La cohérence géographique des lieux choisis permettra une bonne répartition des interventions de maintenance tant en milieu rural qu'urbain.

#### Etat du parc d'éclairage public

En 2018, le recensement complet de l'état du parc du Département de la Dordogne a été effectué. Il s'agit d'une photographie **quantitative et qualitative** des éléments d'éclairage de chaque communes de Dordogne. De plus, la mise à jour de la base de données Candela permettra désormais un meilleur suivi de la maintenance.

#### L'inauguration de la Régie 24 a eu lieu le 13 décembre 2018 à Saint Médard de Mussidan



# DT/DICT : Prévenir les risques

## Qu'est ce que c'est ?

« Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de la déclaration de projet de travaux (DT) par le maître d'ouvrage, et la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux. Toute déclaration doit obligatoirement être précédée d'une consultation du guichet unique, accessible en ligne, qui recense la totalité des réseaux présents sur le territoire. »

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'urbanisme

Le **SDE 24** est l'exploitant du réseau d'Éclairage Public sur l'ensemble du département de la Dordogne. A ce titre, il est destinataire des DT et DICT des maîtres d'ouvrage et entreprises réalisant des travaux.

Ces procédures règlementaires ont été créées pour **améliorer la prévention des endommagements des réseaux**. Elles permettent à tout donneur d'ordres ou entreprise qui va réaliser des travaux à proximité de réseaux enterrés de localiser ces réseaux et de disposer des informations nécessaires à la sécurité du chantier et à la protection du réseau.

Le service Eclairage Public du SDE 24, reçoit donc toutes les déclarations de projets de travaux (DT) et toutes les déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT) qui ont lieu à proximité du réseau d'Éclairage Public. Pour l'année 2018, cela représente plus de 10 361 DT et DICT.

Ces deux documents permettent de **prévenir les risques**. En effet, les dommages causés sur les canalisations et les câbles des différents réseaux peuvent avoir des conséquences

parfois très lourdes, tant pour la **sécurité des travailleurs**, des **riverains et des biens**, que pour la **protection de l'environnement**, voire de **l'économie**.

Au-delà de garantir la sécurité publique, les DT et DICT sont aussi un moyen d'assurer le maintien des services publics aux usagers tout au long de l'année.

## L'info en plus...

### En France

Il y a **plus de 2,5 millions de kilomètres de réseaux souterrains, aériens et subaquatiques de transport et de distribution** en France.

Il s'agit aussi bien de canalisations véhiculant du gaz naturel, des hydrocarbures, des produits chimiques, de l'eau potable ou des eaux usées, que de câbles électriques et de télécommunication.



**10 361 DT / DICT**

Déclaration de projet de Travaux /  
Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux

# ANNEXES : ACTES ADMINISTRATIFS 2018

## COMITE DU 31 janvier 2018

CS 2018-01-31/01 - Budget primitif général 2018  
CS 2018-01-31/02 - Budget primitif annexe gaz 2018  
CS 2018-01-31/03 - Budget primitif annexe énergies 2018  
CS 2018-01-31/04 - Budget primitif annexe éclairage public 2018  
CS 2018-01-31/05 - Budget primitif annexe IRVE 2018  
CS 2018-01-31/06 - Programme FACE AB 2018  
CS 2018-01-31/07 - Programme FACE C 2018  
CS 2018-01-31/08 - Programme FACE S 2018  
CS 2018-01-31/09 - Programme FACE S' 2018  
CS 2018-01-31/10 - Programme FACE EXTENSIONS 2018  
CS 2018-01-31/11 - Programme SD 2018  
CS 2018-01-31/12 - Programme Article 8 Enedis 2018  
CS 2018-01-31/13 - Convention Enedis - complémentarité des programmes coordination des travaux de Bergerac 2018  
CS 2018-01-31/14 - Convention d'adhésion au pôle santé sécurité au travail du centre départemental de gestion de la Dordogne (cdg24) 2018-2020  
CS 2018-01-31/15 - Autorisation de création de filiales par la SEM 24 Périgord énergies  
CS 2018-01-31/16 - Autorisation de prise de participation de la SEM 24 Périgord énergies dans une société de développement et d'exploitation de projets d'EnR  
CS 2018-01-31/17 - Nouvelle grille tarifaire programme IRVE  
CS 2018-01-31/18 - Tarification des prestations IRVE - mobilités durables  
CS 2018-01-31/19 - Convention Kiwhi Pass solutions IRVE  
CS 2018-01-31/20 - Financement du SDE 24 sur les prestations IRVE  
CS 2018-01-31/21 - Déploiement bornes IRVE accessibles au public sur le site privé de « Mademoiselle Desserts Valade » à Condat sur Trincou  
CS 2018-01-31/22 - Convention de partenariat avec l'agence régionale pour l'évaluation environnement et climat (AREC) année 2018  
CS 2018-01-31/23 - Eclairage public - actualisation des participations  
CS 2018-01-31/24 - Programme d'éradication des luminaires "boules" coordination des démarches de financement auprès de l'Etat  
CS 2018-01-31/25 - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la communauté d'agglomération du Grand périgueux dans le cadre du projet smart Périgord  
CS 2018-01-31/26 - Programme smart Périgord point de situation sur les études avant travaux  
CS 2018-01-31/27 - Consultation d'architectes pour l'extension des bâtiments  
CS 2018-01-31/28 - Conclusion d'une convention de prestations de service entre le SDE 24 et la SEM 24 Périgord énergies

## BUREAU ET COMITE DU 3 MAI 2018

BS 2018-05-03/01 - Participation communale sur la pose des portes de coffret en béton fibré

### *BUDGET PRINCIPAL*

CS 2018-05-03/01 - Compte de gestion 2017  
CS 2018-05-03/02 - Compte administratif 2017  
CS 2018-05-03/03 - Affectation du résultat

### *BUDGET ANNEXE GAZ*

CS 2018-05-03/04 - Compte de gestion 2017  
CS 2018-05-03/05 - Compte administratif 2017  
CS 2018-05-03/06 - Affectation du résultat

### *BUDGET ANNEXE ECLAIRAGE PUBLIC*

CS 2018-05-03/07 - Compte de gestion 2017  
CS 2018-05-03/08 - Compte administratif 2017  
CS 2018-05-03/09 - Affectation du résultat

### *BUDGET ANNEXE ENERGIES*

CS 2018-05-03/10 - Compte de gestion 2017  
CS 2018-05-03/11 - Compte administratif 2017  
CS 2018-05-03/12 - Affectation du résultat

### *BUDGET ANNEXE IRVE*

CS 2018-05-03/13 - Compte de gestion 2017  
CS 2018-05-03/14 - Compte administratif 2017



### *BUDGETS SUPPLEMENTAIRES*

CS 2018-05-03/15 - Budget principal  
CS 2018-05-03/16 - Budget annexe gaz  
CS 2018-05-03/17 - Budget annexe énergies  
CS 2018-05-03/18 - Budget annexe éclairage public  
CS 2018-05-03/19 - Budget annexe IRVE

### *PROGRAMMES COMPLEMENTAIRES*

CS 2018-05-03/20 - Programme du FACE A/B  
CS 2018-05-03/21 - Programme du FACE S  
CS 2018-05-03/22 - Programme du FACE S  
CS 2018-05-03/23 - Programme du FACE C  
CS 2018-05-03/24 - Programme extensions  
CS 2018-05-03/25 - Remboursement emprunt IRVE  
CS 2018-05-03/26 - Moratoire sur l'application de la tarification IRVE jusqu'à fin 2018  
CS 2018-05-03/27 - Création de la Régie éclairage public et maintenance - Validation des statuts et désignation des membres du conseil d'exploitation  
CS 2018-05-03/28 - Régie maintenance « EP » - Construction de 3 bâtiments - Lancement de la consultation d'un maître d'œuvre et validation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage - ATD  
CS 2018-05-03/29 - Régie éclairage public et maintenance - Location de véhicules - Lancement de la procédure  
CS 2018-05-03/30 - Détermination des taux pour les avancements de grade  
CS 2018-05-03/31 - Personnel - Modification du tableau des effectifs  
CS 2018-05-03/32 - Désignation d'un référent pour le règlement général sur la protection des données (RGPD)



## COMITE DU 27 SEPTEMBRE 2018

- CS2018-09-27/01 - Création budget annexe Régie 24
- CS2018-09-27/02 - Convention type A OU B Orange
- CS2018-09-27/03 - Convention Enedis / SDE 24
- CS2018-09-27/04 - CRAC Enedis
- CS2018-09-27/05 - CRAC GRDF
- CS2018-09-27/06 - CRAC Antargaz
- CS2018-09-27/07 - CRAC Finagaz
- CS2018-09-27/08 - CRAC Primagaz
- CS2018-09-27/09 - Election Secteur 5
- CS2018-09-27/10 - Décision modificative - Budget annexe IRVE

## COMITE DU 6 DECEMBRE 2018

- CS 2018-06-12/01 - DM Budget Général
- CS 2018-06-12/02 - DM Budget annexe éclairage public
- CS 2018-06-12/03 - DM Budget annexe énergies
- CS 2018-06-12/04 - DM Budget annexe IRVE
- CS 2018-06-12/05 - Débat d'orientations budgétaires 2019
- CS 2018-06-12/06 - Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale
- CS 2018-06-12/07 - Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole
- CS 2018-06-12/08 - La Régie 24 – Nomination du Directeur/ Directrice
- CS 2018-06-12/09 - Tableau des effectifs
- CS 2018-06-12/10 - Confirmation d'adhésion au groupement d'achat d'énergies 2020-2022
- CS 2018-06-12/11 - Mise en place de bornes de rechargement pour vélos électrique sur la commune de Saint Astier
- CS 2018-06-12/12 - Extension en gaz naturel de la STE « Véhicules de loisirs » à Brantome
- CS 2018-06-12/13 - Lancement du marché - La Régie 24 – Constructions de 3 bâtiments
- CS 2018-06-12/14 - Maintenance de l'éclairage public - Mise en place d'un service d'astreinte



- CS 2018-05-03/33 - Emploi saisonnier - Recrutement d'un agent contractuel
- CS 2018-05-03/34 - Avenant N°2 convention gaz Sarlat éclairage
- CS 2018-05-03/38 - Election membres suppléants au Comité Syndical
- CS 2018-05-03/35 - Convention IRVE Hôpital
- CS 2018-05-03/36 - Convention SAUR SIAEP pour la dépose des répéteurs
- CS 2018-05-03/37 - Demande subventions Région - Projet Smart Périgord

## COMITE DU 6 JUIN 2018

- CS 2018-06-06/01 - Actualisation de la stratégie du service énergies
- CS 2018-06-06/02 - Modification des règles de participation des études énergétiques
- CS 2018-06-06/03 - Avenant au bail conclu entre la SEM 24 Périgord Energies et le SDE 24 afin de permettre à la SEM 24 de domicilier ses filiales à son siège social
- CS 2018-06-06/04 - Autorisation de création d'une filiale de la SEM 24 projets d'autoconsommation
- CS 2018-06-06/05 - Autorisation de création d'une filiale SEM 24 - Projets d'éclairage autonome
- CS 2018-06-06/06 - Lancement d'une consultation pour un marché de fourniture éclairage public
- CS 2018-06-06/07 - Renouvellement du contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs règlementés de vente sur le territoire du SDE 24
- CS2018-06-06/08 - Promesses de bail emphytéotique avec la SEM 24 dans le cadre de l'équipement en toitures photovoltaïques des bâtiments destinés aux activités de la Régie éclairage public et de maintenance

## COMITE DU 7 SEPTEMBRE 2018

- CS 2018-09-07/01 - Décision modificative – Budget Général
- CS 2018-09-07/02 - Décision modificative – Service Energies
- CS 2018-09-07/03 - Décision modificative – Service Eclairage Public
- CS 2018-09-07/04 - Participation des communes pour le SDAL - phase 3 et 4
- CS 2018-09-07/05 - Carte achat public
- CS 2018-09-07/06 - Tableau des effectifs
- CS 2018-09-07/07 - Convention de maison de l'emploi insertion sociale
- CS 2018-09-07/08 - SEM 24 : séparation Président – Directeur Général
- CS 2018-09-07/09 - Nouvelle grille tarifaire programme IRVE



## Chiffres clés 2018

Délibérations	108
Bureaux syndicaux	6 + 1 bureau exceptionnel
Comités syndicaux	6



<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat
<b>Artée</b>	Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie
<b>BS</b>	Bureau Syndical
<b>BTO</b>	Bureau Territorial Opérationnel
<b>CA</b>	Compte Administratif
<b>CCP</b>	Commission Consultative Paritaire
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air Energie Territorial
<b>CCSPL</b>	Commission Consultative des Services Publics Locaux
<b>COFIL</b>	Comité de Pilotage
<b>CRAC</b>	Compte Rendu d'Activités du Concessionnaire
<b>CS</b>	Comité Syndical
<b>DETR</b>	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
<b>DICT</b>	Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux
<b>DSP</b>	Délégation de Service Public
<b>EP</b>	Éclairage Public
<b>FNCCR</b>	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
<b>IRVE</b>	Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (bornes)
<b>PDL</b>	Points De Livraison
<b>SDSI</b>	Schéma Directeur des Systèmes d'Information
<b>SEM</b>	Société d'Économie Mixte
<b>TEPCV</b>	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

# ANNEXES

## COP 24 - Trophées Bels

10 décembre 2018



## Inauguration de la Régie 24 - le 13 décembre 2018



## 1<sup>ère</sup> centrale photovoltaïque pour la SEM 24 le 10 décembre 2018

Un pan de 600m<sup>2</sup> du toit de l'entreprise Jarousie à Coulouneix Chamiers est couvert de panneaux photovoltaïques qui produisent 120 000 kWh par an soit l'équivalent de la consommation d'une soixantaine de foyers.

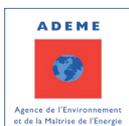


SEM 24  
Périgord Energies

# Rapport d'activité

Rapport d'activité 2018 du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne

*Ils nous ont soutenus en 2018 :*



*Le service public de proximité depuis 1937*

**Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24)**

7, Allées de Tourny - CS 81225 - 24019 PÉRIGUEUX CEDEX

Tel. 05 53 06 62 00 - Fax. 05 53 09 30 70 - Courriel : [accueil@sde24.fr](mailto:accueil@sde24.fr)

**[www.sde24.fr](http://www.sde24.fr)**



